



Noël Ernouf &lt;nernouf@gmail.com&gt;

---

## Déconfinement phase 3

---

**FFRandonnée Drôme** <drome@ffrandonnee.fr>  
À : FFRandonnée Drôme <drome@ffrandonnee.fr>

23 juin 2020 à 10:39

Bonjour,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement progressif établie par le Gouvernement et dans le prolongement des annonces du Président de la République du 19 juin, la ministre des Sports Roxana MARACINEANU a présenté ce week-end les principales mesures qui ont été actées en Conseil de défense et de sécurité nationale concernant le secteur du sport à partir du 22 juin 2020.

Le [décret 2020 759](#) du 21 juin 2020 définit les nouvelles mesures générales pour faire face à l'épidémie et abroge notamment l'article 44-I-1° du [décret 2020 663](#) interdisant la pratique d'activités dans le cadre de groupe de plus de 10 personnes.

Ce mail en avant -première sera peut-être redondant avec un second de la FFRandonnée qui devrait vous parvenir par mailing très prochainement, mais, vu le nombre d'appels que nous enregistrons à ce sujet, il est important de vous informer le plus rapidement possible.

Cordialement,

Philippe POIRER

FFrandonnee



**Déconfinement phase 3.pdf**

455K